



EDITO

En ce début d'année 2014, la pluie fait encore des ravages dans certaines régions de France, espérons que cela ne dure pas aussi longtemps que l'année dernière. Nous serions tous heureux de voir un printemps sec afin que le débit du Cher soit au plus bas pour finir la remise en état des 3 barrages. Il est nécessaire de pouvoir remettre à l'eau les bateaux patrimoines tels que le Valchantray qui ont passé l'année en cale sèche. Une saison de plus sans navigation serait très dommageable pour le bateau et son association. Il en est de même pour les entreprises qui n'ont pas navigué ou qui ont réduit leurs activités par le manque d'eau. N'oublions pas les pêcheurs et les promeneurs qui se désoleraient si le Cher Canalisé ne retrouvait pas son aspect initial de rivière navigable.

Le Président Lionel Chanteloup

Vous avez certainement lu dans la NR l'article ci-dessous

NR d'Indre-et-Loire du 7 01 2014-

Les travaux de réparation des barrages endommagés par la crue de fin 2012 ne constituent ni plus ni moins qu'une préemption sur la stratégie qui n'a pas encore été arrêtée par la Commission locale de l'eau. Il y a incohérence, pour ne pas dire conflit d'intérêts, entre les objectifs du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Loire-Bretagne (Sdage) et ceux du Syndicat du Cher canalisé,

estiment dans une lettre adressée aux préfets d'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et du Loiret plusieurs associations, dont France Nature Environnement et Nature Centre.

Un épisode de plus dans la « guerre » qui oppose ces deux structures depuis des années. Au passage, les signataires s'en prennent à l'Etat, accusé de passivité dans l'application du Sdage et le menacent de saisir le procureur de la république et d'engager un recours devant le tribunal administratif.

XXXXXXXXXXXX

Comme vous le constatez, malgré les efforts faits par le Syndicat du Cher Canalisé, les communes riveraines et les bénévoles pour la remise en état des barrages endommagés fin 2012, il y a encore des groupes de pression qui ne baissent pas les bras. Leur démarche auprès des Préfets devient de l'acharnement contre notre rivière. De plus, ils ont leurs entrées dans beaucoup d'administrations où ils ont même des permanents.

Ils ne doutent de rien en accusant l'Etat de passivité, que font-ils de la représentation populaire que sont nos élus locaux ?

Les Amis du Cher Canalisé continueront d'œuvrer pour la défense du Cher Canalisé ainsi que pour sa restauration, n'en déplaise à M. Jocelyn de Lespinay et autres.



Assemblée Générale

Notre assemblée générale s'est tenue le samedi 25 janvier à St Julien de Chedon.



à venir.

De nombreuses associations et Mairies étaient représentées ainsi que les adhérents toujours présents. Un certain nombre n'ont pu faire le déplacement et nous avons 30 pouvoirs. Après la présentation du rapport moral et d'activités par le président et le compte d'exploitation établi par le trésorier, ce furent les objectifs pour 2014 qui furent mis en avant.

La traditionnelle partie consacrée aux questions permit aux représentants du Syndicat du Cher Canalisé d'évaluer les travaux réalisés sur les barrages et de présenter la prévision pour les mois

La présentation de l'étude en cours des deux départements développée par le Conseiller Général amena la salle à diverses réactions. On sentait bien l'impatience des adhérents mais comme chacun le sait, la lenteur administrative est l'un des principaux obstacles vers la pérennisation du Cher navigable.

En fin de réunion nous avons renouvelé une partie du Comité d'Administration. Il y avait 6 membres en fin de mandat qui demandaient leur renouvellement et 5 adhérents qui souhaitaient faire leur entrée. Leur élection ne posa pas de problème car le nombre maximum de membres au CA n'était pas atteint.

Le nouveau conseil comprend les membres suivants :

Lionel Chanteloup, Jean-Luc Pailler, Jean-Paul Serrault, Joël Paressant, Jean-Paul Caffin, Jean-Michel Laubie, Michelle Bouyrie, Michel Lignoux, Florence Heurtebise, Jean-Claude Maurice, Jacques Voisin, Pierre Lelièvre, Les nouveaux entrants sont :

Laurent Deprick, Jérôme Meusnier, Ludovic Durain, Jean De Barros et Christiane Pinon.

Le Bureau est le suivant

Président	Lionel Chanteloup
Vice-président	Jean-Michel Laubie Michel Lignoux et Pierre Lelièvre
Secrétaire	Joël Paressant
Secrétaire adjoint	Michelle Bouyrie
Trésorier	Jean-Paul Serrault
Trésorier adjoint	Jacques Voisin

L'assemblée générale se termina par le verre de l'amitié offert par la mairie de ST Julien de Chedon



les membres du C A



Rapport moral et d'activités 2013

L'année 2013 fut riche en événements pour l'association, il est difficile de retracer jour après jour l'activité du bureau.

Néanmoins, depuis notre dernière assemblée générale en janvier 2013, nous nous sommes essentiellement investis dans la réparation des barrages comme nous l'avions annoncé.

Après avoir rencontré à diverses reprises le syndicat du Cher Canalisé, le bureau de l'association décidait en mai de participer à l'achat de 39 mètres de longrines brutes. Celles-ci nous ont été livrées fin juin.

Après avoir préparé celles-ci, nous avons travaillé l'ensemble des longrines achetées par le Syndicat du Cher Canalisé. Actuellement 4 barrages sont réparés. Pour les 3 autres, le matériel étant disponible, cela ne devrait pas poser de problème pour une réparation entre mai et juin à condition que le débit de la rivière le permette.

Je remercie, tout particulièrement, un ancien artisan, M. Cathelin de Sorigny qui nous a gentiment prêté une mortaiseuse pour faire les trous afin de sceller les crapaudines. C'est donc plus de 250 heures cumulées qui ont été nécessaires pour la préparation des longrines.

N'oublions pas le temps passé aux démarches ainsi qu'à la récupération des morceaux dans le Cher. Merci à tous les bénévoles qui ont répondu présents à chaque fois qu'ils furent sollicités.

Début juillet, après que Madame Ménier, conservatrice du Château de Chenonceau, ait sollicité un entretien avec nous, et vu l'état du Cher au pied du Château, il nous a semblé nécessaire d'intervenir pour trouver une solution provisoire sur le barrage de Civray de Touraine afin de remettre de l'eau au pied d'un monument visité par pratiquement un million de visiteurs par an. La solution que nous avons présentée à la Direction Départementale du Territoire à Tours (DDT) n'a pas été retenue. Une autre fut mise en place avec un résultat moyen et qui n'a pas permis l'exploitation du bief pour les croisières sous le château.

Malgré un emploi du temps bien chargé, nous avons participé à plusieurs autres événements :

Comme chaque début d'année, nous avons représenté notre association aux assemblées générales d'association amies : l'ARECABE, VALCHANTRAY, et autres.

Nous étions présents le 30 janvier à la réunion organisée par l'association APIC de Thésée, le public venu nombreux ce soir-là, s'est exprimé largement en faveur du maintien des barrages sur le Cher.

Le 14 février, nous étions invités à l'Assemblée Générale du Crédit Agricole de Bléré. Lors de cette soirée, nous avons reçu de la part du Crédit Agricole le trophée d'initiative locale 2012 pour la mise en place d'une passe à anguilles à titre pédagogique et provisoire sur le barrage de Bléré. Malgré cette pose illégale selon la DDT, la remise de ce trophée est la reconnaissance du bien fondé de notre engagement pour le Cher Canalisé.

Le Crédit Agricole nous a remis une récompense de 300€

En Mars, nous avons participé à la réunion publique du SAGE à Francueil, et au Syndicat du Cher Canalisé à la Croix en Touraine.

Les 23 et 24 mars, nous avons exposé à la foire d'Athée sur Cher.

En Avril, diverses réunions et rencontres et malheureusement le décès de Roger Bernard Bouyrie, créateur de notre association.

Au mois de juin, nous étions à Vierzon chez nos amis de l'ARECABE pour leur fête de Biefs en Ecluses.

Nous avons également participé le 7 juillet à la Fête des Berges de Véretz. Les activités initialement prévues sur le Cher, ce week-end-là furent réduites du fait du manque d'eau dans le bief.

Je ne reviens pas sur les diverses interventions citées plus haut.

Fin juillet et début août, notre exposition attira un large public lors des braderies de Bléré et de Montrichard.

Cher en Fête du 31 août et premier septembre a rencontré un vif succès. Les croisières musicales financées par la Communauté de Commune de Bléré Val de Cher n'ont pas pu se dérouler dans de bonnes conditions et le public à largement regretté l'absence des bateaux patrimoniaux le Valchantray et le Jean Bricau ainsi que de la flotte des plaisanciers.

Nous n'avons pas participé aux journées du patrimoine du mois de septembre, il nous semblait inopportun de présenter le barrage de Nitrays sous son aspect détruit.

Au mois d'octobre à Vierzon, la réunion organisée sur l'eau par Jean-Pierre Pestie, président de l'association du développement touristique de la vallée du Cher, fut très intéressante, les débats et les interventions contradictoires se sont déroulés dans un climat apaisé.

En novembre, la commune de Véretz organisait sa première réunion de préparation pour la fête des Berges 2014 : le thème retenu sera le cinéma.

Le mois dernier, nous avons de nouveau rencontré les responsables du Syndicat du Cher afin d'évoquer les travaux sur 2014, nous y reviendrons dans quelques minutes lors de l'évocation du projet 2014.

Comme vous pouvez le constater le bureau et les bénévoles ont largement participé à la vie associative de la vallée.

A ce jour je peux affirmer que nous ne sommes pas que des demandeurs auprès des services officiels, mais bien une association responsable et en capacité d'intervenir techniquement.



Nos adhérents dialoguent

Un de nos adhérents poursuit et nous éclaire sur la pollution de l'eau du Cher :

En tant qu'adhérent à l'association des amis du Cher et agriculteur, j'ai quelques observations à faire suite à votre lettre d'information de novembre/décembre 2013, sur le thème : "les pollutions dans l'eau des rivières".

Il est vrai que la pollution du Cher n'est pas due aux barrages. Cette pollution est provoquée par l'activité humaine concentrée dans les villes et villages en bordure des vallées de rivières.

J'ai observé ce phénomène dans le courant des années 60, dans le ruisseau, le Filet, où on pêchait toutes les sortes de poissons (ablettes, gardons, perches, poissons chats, anguilles, carpes, tanches, brochets et même des goujons).

A partir de l'utilisation généralisée des lessives, cela a été terminé, même actuellement il n'y a plus la diversité des poissons d'autrefois. Cette diversité existe toujours dans les mares et les étangs qui ne sont pas alimentés par des eaux qui proviennent des villages ou hameaux.

Il faut savoir que le Cher collecte beaucoup d'eau de stations d'épuration tout le long de son lit avec des villes importantes. Ces stations ne fonctionnent pas toujours à 100%. Les villes évoluent en population mais les stations sont souvent augmentées en capacité de traitement trop tard, il se passe plusieurs années avant que l'augmentation de capacité soit effective. Par exemple, les stations de Véretz, Azay sur Cher, que je connais très bien, ont été plusieurs années avec un fonctionnement en sous capacité et sans compter les pannes.

C'est pour cela que les eaux de rivière contiennent beaucoup de phosphores et nitrates. Il faut savoir que les boues de stations d'épuration contiennent le double de phosphore (6.80 % sur matières sèches) que d'azote (3.7% sur matières sèches). Il ne faut pas s'étonner de la pollution des rivières pendant les périodes de faible débit, qui concentrent davantage la pollution ainsi que la température estivale.

Depuis plus d'une décennie, l'eau du Cher reste claire pendant la période estivale, ce qui est un signe d'amélioration. L'eau n'est plus verte foncée et trouble comme dans une mare à canard et il ne poussait pas différentes herbes et algues aquatiques par manque de lumière. Maintenant que l'eau est transparente, les plantes et les algues peuvent accepter la lumière et produire de la photosynthèse et envahir le lit du Cher, c'est un signe d'amélioration de la qualité de l'eau mais ce n'est pas assez. Il reste certainement encore trop de phosphates et de nitrates des stations d'épuration, qui sont rejetés accidentellement tout au long du parcours du Cher, et nous sommes dans la fin de ce parcours avec toute la pollution accumulée ... !

Les pollutions dues par l'agriculture sont moins importantes que celles dues par les humains.

Depuis le début des années 90, les conditions d'utilisation des engrais chimiques ne se font plus avant les labours d'automne comme vous le précisez dans votre article. Les éléments fertilisants sont apportés au printemps par fractionnement au fur et à mesure de l'évolution de la plante, qui peut être différente d'une année à l'autre selon les conditions climatiques spécifiques de l'année.

Par exemple, le 1er apport se fait de la mi-février à la mi-mars. Le 2ème apport se fait au stade épis 1cm de la plante qui peut être compris entre la mi-mars et mi-avril. Et le 3ème apport intervient fin avril à début mai.

Dans ces conditions d'utilisation, le risque de lessivage est très limité pour le 1er apport. Nous attendons que le sol soit bien ressuyé, rien que pour pouvoir pénétrer dans les parcelles.

Si par des conditions climatiques extrêmement pluvieuse, les nitrates de l'agriculture vont à la rivière du fait des débits de ruisseaux et de rivières importants voire même de crues, les éléments fertilisants perdus par le ruissellement de l'agriculture ne sont plus dans la rivière pendant la période de faible débit du Cher, mais les stations d'épuration rejettent toujours leurs eaux usées plus ou moins épurées et en continu.

Il est vrai que le fumier et le compost apportent les éléments fertilisants nécessaires aux plantes dans le temps et sous une forme non lessivable (l'azote ammoniacal) et fixé par le complexe argilo humique du sol.

Au fil du temps l'agriculture sera de plus en plus propre et les stations d'épuration fonctionneront de mieux en mieux ainsi le fil de l'eau sera de plus en plus propre également.

Jean-Claude QUILLET.